



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

DES CONTRÔLEURS DE LA CIRCULATION AERIENNE (CCA)

I. Objectifs

La formation aéronautique du CONTRÔLEUR DE LA NAVIGATION AERIENNE, vise au développement de certaines aptitudes et à l'application uniforme de certaines procédures. L'étudiant devrait avoir suffisamment compris la théorie, non simplement pour la connaître ou pour répondre à des questions qui mettent l'intelligence à l'épreuve, mais surtout pour l'appliquer à des problèmes pratiques distincts.

L'objectif principal de la formation du CONTRÔLEUR DE LA NAVIGATION AERIENNE est de rendre l'étudiant apte à exercer le métier de contrôleur de la circulation aérienne. Compte tenu des spécificités et des exigences liées à ce métier : aptitude médicale, aptitude linguistique (niveau 4 minimum en anglais – échelle OACI), réussite aux tests de qualification, etc.), la formation prévoit également la possibilité de redéploiement vers les autres métiers contribuant à la fourniture des services de la circulation aérienne. Ainsi, en cas de non réussite à intégrer le corps des contrôleurs de la circulation aérienne, le stagiaire peut être réorienté vers d'autres corps de métier tel que la gestion de l'information aéronautique ou l'exploitation des télécommunications.

II. Recrutement

Le cycle de formation de CONTRÔLEUR DE LA NAVIGATION AERIENNE s'adresse aux candidats titulaires d'un bac +2 scientifique ou équivalent.

Pour les nouveaux bacheliers ou tout titulaire d'un Bac non scientifique, une année préparatoire est obligatoire.

III. Contenu du programme

La formation est organisée en modules dont le contenu satisfait à la nécessité d'une cohérence dans l'acquisition des connaissances de la formation générale de base et d'une progression régulière dans l'apprentissage des tâches du contrôle de la circulation aérienne.

En fonction du contenu, les matières enseignées sont regroupées en six (7) modules :

- 1) Module enseignements généraux
- 2) Module Circulation Aérienne
- 3) Module Exploitation de l'Aérodrome
- 4) Module Exploitation Avion
- 5) Module Gestion de l'information aéronautique
- 6) Module Exploitation des Télécommunications aéronautiques
- 7) Module Formation pratique, stages, conférences et visites.



African Aviation Incorporation

Agent technique d'exploitation - Technicien de maintenance aéronautique
Contrôleur de la circulation aérienne - Pilote de ligne
Agent passage - Agent vente / réservation / ticketing - Agent litige bagages

IV. Organisation de la formation

La formation se fait sous les formes suivantes : cours théoriques, travaux dirigés, travaux pratiques, stages, projets et mémoire de fin de cycle.

V. Effectif par classe

Pour plus de dynamisme et de rigueur dans la formation pratique, il est prévu un maximum de 16 étudiants par cohorte.

VI. Durée de la formation

La durée de la formation est de 36 mois pour les titulaires d'un Bac scientifique. Après évaluation du projet de fin de cycle et des résultats scolaires, un diplôme de contrôleur de la circulation aérienne est délivré aux étudiants par l'Aviation Civile du Sénégal.

VII. Coût de la formation

Le coût global de la formation est de 6 900 000 FCFA comprenant aussi les droits d'inscription annuels de 400 000 Fcfa. Le coût de la formation peut être payé par année, par semestre ou par trimestre.